



Règlement Général sur la Protection des données

Les informations recueillies sur le formulaire « Fiche de renseignements » sont enregistrées dans un fichier informatisé pour permettre de vous contacter dans le cadre des services péri et extra scolaires.

Les données sont conservées uniquement pendant la durée d'une année scolaire.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la mairie.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.